

01 - Communications diverses

«M. LE MAIRE : La séance est ouverte, nous avons le quorum.

Mesdames, Messieurs, Chers collègues, je suis très heureux d'accueillir parmi nous ce soir le Général de Division Philippe LESIMPLE.

Comme je l'avais annoncé lors du dernier Conseil Municipal, nous avons souhaité que le Général puisse venir nous parler quelques instants de la présence des militaires sur Besançon.

Vous le savez certainement, nous étions le siège de l'État-major de force n° 1, nous sommes aujourd'hui le siège de la 1^{ère} Division de l'Armée de Terre sachant qu'il y en a deux en France ; l'une à Besançon et l'autre à Marseille. C'est quelque chose de très important et je vous remercie Mon Général d'avoir accepté de répondre à cette invitation du Conseil Municipal. Cette invitation est une première ; je ne me souviens pas qu'un militaire soit venu ici présenter et faire un rapport comme vous le faites aujourd'hui. Nous avons déjà eu le Recteur, le Président de l'Université mais jamais un militaire ; donc c'est une première qui nous honore.

Cette première consiste par la présence d'un grand témoin comme vous l'êtes, Mon Général, à nous éclairer sur un aspect essentiel de la vie bisontine et dont l'importance est de niveau national. Je le rappelle, il y a deux Divisions au niveau national dont une à Besançon qui fait de la ville la plus grande implantation française de l'Armée, ce qui n'est pas rien.

En l'occurrence ce soir, les élus comme les Bisontines et les Bisontins qui nous regardent, comprendront encore mieux l'importance que revêt l'implantation des Armées et notamment de l'Armée de Terre sur le territoire du Grand Besançon. Chacun en effet le sait : Besançon est une place forte très importante et depuis très longtemps pour l'Armée de Terre. Et plus généralement le Ministère de la Défense nous a toujours donné un signal fort en renforçant encore dernièrement le rôle pivot de Besançon et en confirmant ce statut de 1^{ère} garnison de l'Armée de Terre.

Notre ville s'enorgueillit aussi, je crois qu'on peut le dire, d'entretenir depuis toujours un lien très étroit et indéfectible avec les militaires qui représentent, familles comprises, près de 10 % de la population bisontine. Et enfin, il me semble important, Mon Général, au travers de votre témoignage, de montrer l'attachement, pas seulement du Maire ni du Conseil Municipal, mais de la ville au lien Armées-Nation qui sous-entend le sens de l'engagement et de l'intérêt général. Cela me semblait même être une nécessité dans les moments difficiles et complexes que vit notre pays sur son sol comme à l'étranger.

Donc merci d'être là. Je ne serai pas plus long et je vous cède volontiers la parole en vous redisant notre plaisir et l'honneur que nous avons de vous accueillir ici ce soir.

M. le Général Philippe LESIMPLE : Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs, vous me voyez à la fois très heureux et honoré d'être présent parmi vous ce soir. Je vous remercie Monsieur le Maire pour ces chaleureux mots d'accueil.

Honoré parce que je pense, en effet, ce n'est pas tous les jours qu'un Officier Général vient informer ou rendre compte devant des élus de la République, de son travail ou au moins de ce que font les hommes et les femmes qu'il a sous sa responsabilité. Je crois que c'est important, comme vous l'avez dit, dans le contexte actuel. Et ensuite, heureux de venir partager avec vous cette connaissance du milieu militaire au sein d'une cité et d'une région dans lesquels ils se sentent très bien.

Mon propos, je n'espère pas trop long, va tourner autour de deux points principaux : d'une part un peu vous expliquer ou vous rappeler peut-être pour certains en quoi consistent, je dirais, les implantations militaires à Besançon mais je vais un peu élargir mon propos au Département voire à la Région, et ensuite, vous donner quelques données socio-économiques, essentiellement des chiffres aussi bien sur les effectifs, sur nos budgets parce que c'est ce qui risque, me semble-t-il, de vous intéresser au premier chef.

Sur le côté organisationnel, ça va reposer sur les différentes responsabilités que j'exerce moi-même, personnellement, que vous voyez affichées à l'écran, ce que nous appelons dans notre jargon les multi casquettages, j'ai plusieurs casquettes, plusieurs képis comme vous préférez. Je suis d'abord en effet le Commandant de la 1^{ère} Division mais aussi Commandant de la Base de Défense, je suis le Délégué Militaire Départemental et le Commandant d'Armes, entre autres. Je vais vous expliquer tout cela. Je pense que c'est important parce que quand on n'est pas initié à notre sphère, je pense que vis-à-vis de l'extérieur ça paraît toujours un peu complexe. Donc je vais essayer de vous décrypter tout cela.

Nous allons commencer par la Base de Défense, c'est celle qui a le périmètre géographique le plus large.

Les Bases de Défense ont été créées à partir de 2010 avec un but assez simple, c'était de gagner les effectifs. À cette époque-là, en 5 ans les armées ont perdu 54 000 personnes et 30 000 depuis, donc 80 000 en un peu moins de dix ans, et ensuite essayer de rentabiliser du point de vue économique leur fonctionnement courant, ce que nous appelons l'Administration Générale et le Soutien Commun qui a été éparpillé dans toutes les unités et qui ont été regroupés au sein d'une organisation qui s'est appelée les Bases de Défense avec un bras armé qui s'appelle le Groupement de Soutien de la Base de Défense.

Vous avez à l'écran ce qu'on entend par Administration Générale et Soutien Commun. Je dirais d'un mot simple c'est la vie courante des unités, rien à voir avec leur mission opérationnelle d'entraînement et de combat ; c'est tout ce qui concerne la vie courante. Et tout cela a été donc mutualisé d'un point de vue géographique.

Les implantations de la Base de Défense : cela va bien au-delà de Besançon et du département du Doubs puisque je suis en charge d'organiser le soutien pour toutes les formations que vous avez sur les quatre départements qui s'affichent à l'écran. Cela fait pas mal de monde entre le Doubs, le Jura -il y a assez peu de choses-, il y a pas mal de monde en Côte d'Or sur Dijon, même après le départ de la base aérienne, et deux formations assez importantes dans le 71 avec le lycée militaire d'Autun et la base pétrolière interarmées de Chalon-sur-Saône. Dans le 21, il y a aussi le 511^{ème} Régiment du train à Auxonne, donc ça fait une Base de Défense relativement vaste avec des unités nombreuses et surtout de pied différent.

Cette Base a grossi au fur et à mesure depuis sa création en 2010. Par ailleurs, je n'ai récupéré les départements 71 et 21 que l'an dernier. Je pense que dans les années à venir, nous aurons un périmètre géographique qui va s'agrandir sans doute plutôt vers l'Est, vers Belfort. Nous verrons les évolutions.

Vous avez les effectifs que cela représente avec les couleurs par armées et par services de toutes les unités rattachées qui sont dans cette base. En vert, ce sont les plus importants, les gens de l'Armée de Terre, la Base de Défense qui dépend donc directement de l'EMA de l'interarmées, très peu d'aviateurs et très peu de marins ; ce sont essentiellement les gens en recrutement et les gens des services ou des directions de service interarmées comme un peu la DGA, le service de santé, le service des essences et le Secrétariat Général pour l'Administration.

Un chiffre : nous soutenons un peu plus de 7 500 personnes à partir de Besançon dont un peu plus de 1 000 personnels civils. Mon rôle à la base de Défense : je demande le budget pour ce fonctionnement courant ; je fais les priorités du budget, j'attribue suivant les demandes que me font les unités, je m'occupe d'arbitrer et de prioriser tout ce qui concerne le maintien en condition des immeubles de l'infrastructure et j'ai aussi comme rôles de piloter le dialogue social, piloter tout ce qui concerne les logements. Voilà pour l'essentiel de la mission comme Commandant de la Base de Défense.

Deux implantations forment deux garnisons dans le Département du Doubs : Besançon et Valdahon. Besançon : deux gros États-majors, le mien -la 1^{ère} Division- et l'État-major de la 7^{ème} Brigade Blindée. Le GS dont je viens de parler, ceux qui s'occupent réellement du soutien, pas uniquement pour les gens du Doubs, mais pour l'ensemble des unités décrites précédemment. Deux régiments : le 19^{ème} RG et le 6^{ème} RMAT. Au Valdahon, deux unités : une grosse, c'est le 13^{ème} Régiment du Génie et ce qu'on appelle le CFIM, c'est le Centre de Formation Initiale des Militaires du rang qui fait ce qu'on appelait

autrefois les classes. Quand les jeunes s'engagent, au départ, ils rejoignent tous un centre de formation. Il y en a une petite dizaine en France, pour les unités du coin, il se situe au Valdahon.

Et ensuite, les plus petits organismes sont essentiellement à Besançon, les antennes des directions des services ou des services qui sont directement liés au fait que l'on soit un chef-lieu départemental. Le CMA, c'est le Centre Médical ; l'USID, c'est l'Unité de Service d'Infrastructure de la Défense ; la CIRISI, c'est la Cellule qui s'occupe de tout ce qui est réseau d'infrastructure (téléphonie, informatique) ; le DMD -que je suis-, le Délégué Militaire Départemental ; l'ESEP, c'est tout ce qui concerne l'échelon social, nos assistantes sociales ; le CSN, le Centre du Service National qui s'occupe des JDC, auxquels vont tous les jeunes hommes et femmes -ce qu'on appelait autrefois les trois jours pour certains- ; le DRSD qui était appelé le TPSD il y a quelque temps, le Service de Renseignement Interne des armées et le CIRFA, le service et d'Information et de Recrutement des Armées. Tout cela est sur Besançon.

Le DMD, pour cette partie-là mon chef est l'Officier Général de la zone de défense qui est à Metz, un Général quatre étoiles, le Général PACCAGNINI, actuellement il est près du Préfet de zone de Défense, lui-même à Metz. Par là même, je suis le conseiller militaire du Préfet pour l'organisation territoriale. A ce titre, il y a le volet des cérémonies dans le Département, la partie rayonnement mais il y a une partie non négligeable qui est toute la partie opérationnelle au quotidien. En ce moment ce sont toutes les missions SENTINELLE/VIGIPIRATE, c'est moi qui dirige et donne les ordres en liaison avec le Préfet qui fait l'ordre de réquisition mais après, dans la mise en œuvre du point de vue militaire, les gens que vous avez dans la rue à Besançon dépendent de mes fonctions de Délégué Militaire Départemental. Et ensuite, c'est aussi le DMD qui conseille le Préfet lors de tout ce qui concerne les plans civils ou civilo-militaires ; les plans d'urgence, le plus connu est le plan ORSEC mais ça peut être d'autres plans. Il y a des exercices qui ont lieu assez souvent avec la Préfecture et dans ce cadre-là, j'ai un seul adjoint, le lieutenant-colonel DROVIN. Et nous nous appuyons beaucoup sur des réservistes qui viennent en permanence nous aider dans ce domaine à Besançon, à la Délégation Militaire Départementale.

A Besançon, vous le savez, il y a trois grosses implantations proprement militaires : les deux quartiers du côté de la rue de Dole, Joffre et Brun où nous avons les deux régiments, le 19^{ème} RG et le 6^{ème} RMA et le Groupement de Soutien de la Base de Défense et le quartier Ruty où il y a les deux États-majors et tous ses services dont je vous ai parlé précédemment.

Voilà essentiellement les emprises militaires sur Besançon.

Un petit mot sur l'unité que je commande puisqu'elle a été créée le 1^{er} juillet. Vous avez les insignes des grandes unités. Je commande trois brigades interarmes dont la 7^{ème} brigade qui est sur Besançon, les éléments français de la brigade franco-allemande, la 27^{ème} Brigade de montagne de Varcès-Grenoble et la 9^{ème} Brigade d'Infanterie de Marine qui est à Poitiers et trois régiments qui me sont directement rattachés : le 19^{ème} RG, le 1^{er} RA à Bourgoigne-Belfort et le 132^{ème} Bataillon Cynophile de l'Armée d'armée de terre, les chiens.

Les missions avec mon État-major : mon rôle est de mettre sur pied un État-major de Division. En temps de guerre, c'est pouvoir commander 20 000 à 25 000 personnes avec trois ou quatre brigades.

J'ai d'autres missions éventuelles, c'est de pouvoir faire un PC interarmées sur un théâtre à la fois étranger ou sur le sol métropolitain, c'est typiquement la mission qu'on aurait en cas de crue centennale de la Seine et pour laquelle nous nous entraînons tous les deux ans ; c'est ce que nous appelons le plan Neptune. Ça arrivera un jour à Paris, ça a failli nous arriver l'an dernier et à ce moment-là nous mettons 10 000 hommes sur place, à Paris, en protection, en soutien des forces de sécurité intérieure pour sécuriser certaines parties de Paris et surtout assurer une certaine continuité de l'action gouvernementale, je pense en particulier du point de vue des systèmes d'information et de commandement avec des moyens militaires qui sont sur le Mont Valérien, par exemple. C'est un plan important pour nous et pour lequel nous sommes en alerte pendant trois à quatre mois de l'année tous les 2 ans.

La même chose, un PC interarmées de terrain mais en opération extérieure. Aujourd'hui au Mali à BARKHANE, 60 % du PC de la force française provient de mon État-major et de l'État-major de la 7^{ème} Brigade Blindée ; une bonne partie de mes officiers sont sur place.

Une mission pour l'Union Européenne, la droite de l'écran, et la dernière chose c'est de faire un PC conjoint avec nos camarades britanniques pour lequel nous avons déjà fait pas mal d'exercices ; c'est une des raisons pour laquelle un de mes deux adjoints maintenant est un Général britannique.

Voilà l'implantation de ces unités de la 1^{ère} Division, comme vous l'a dit M. le Maire, il n'y en a que deux en France ; la deuxième est à Marseille. Il faut retenir qu'il n'y a pas de rattachement territorial. Avec les moyens modernes de commandement, je pourrais commander une brigade à Pau, à Marseille, à Lille ; la preuve, elles sont à Poitiers et à Grenoble, ce n'est pas gênant. J'ai celle de Besançon sous mon commandement, c'est mieux, c'est plus pratique. La deuxième Brigade Blindée de Strasbourg dépend de Marseille, parce que c'est plus l'éventail de type de grande unité que nous avons réparti entre deux Divisions que la proximité géographique qui compte. Il n'y a que deux Brigades Blindées. D'ailleurs les deux brigades où se trouvent les chars Leclerc, ce sont celles de Besançon et de Strasbourg. Nous en avons mis une à la 1^{ère} Division et une autre à la 3^{ème} Division.

Voilà ce que représentent 26 Régiments, 5 États-majors, une école -celle de haute montagne à Chamonix- et 25 000 hommes. Voilà pour l'organisation, tout ce qui est commandé depuis Besançon.

Maintenant, nous allons voir des données un peu plus chiffrées. Je commencerai par les effectifs, nous avons essayé de les mettre à jour mais ce n'est pas simple car nous avons des unités qui ne sont pas exactement là mais qui nous sont rattachées, d'autres qui sont là mais ne sont pas à nous. Mais voilà à peu près nos effectifs à la date de septembre 2016, ici sur Besançon, à la fois militaires et civils de la Défense, ce que représentent les conjoints et les enfants en plus et nos réservistes -c'est important- qu'ils soient officiers, sous-officiers ou militaires du rang.

Vous avez les chiffres pour Valdahon, ce que représente pour la garnison Besançon Valdahon pour le Doubs. Le Jura, très peu de monde, il n'y a qu'un Délégué Militaire Départemental. Belfort, garnison importante aussi mais moins importante que nous. Luxeuil, la base aérienne car c'est la Franche-Comté. Donc vous avez le total sur la dernière ligne. Militaires, civils, familles, cela fait plus de 25 000 personnes sur la région Franche-Comté sans compter nos réservistes, qui continuent à augmenter, qui vont bientôt dépasser les 1 500 pour l'ensemble de la région.

Le logement, il m'a semblé important de vous en parler, vous avez le nombre de familles pour Besançon et Valdahon que cela représente ; une partie de familles monoparentales, une partie de célibataires géographiques et des gens comme moi qui travaillent ici et dont la famille est ailleurs. Le nombre de familles qui sont logées par les logements Défense, que ce soit par la SNI ou d'autres bailleurs comme Habitat 25 : 140 sur Besançon, 130 sur Valdahon. Vous avez le détail entre ceux qui dépendent de la SNI ou d'autres bailleurs, les familles logées à titre privé, locataires ou propriétaires ; cela fait beaucoup de personnes.

Vous voyez, sur le nombre de personnes et de familles qui travaillent sur Besançon beaucoup habitent en dehors du Grand Besançon. Pourquoi, contrairement à Valdahon où la majeure partie est sur Valdahon ? Nous avons beaucoup, dans les familles propriétaires, de sous-officiers en particulier, voire de militaires du rang, ils restent plus longtemps, contrairement aux officiers qui tournent tous les 3, 4 ans, qui eux sont en général locataires. Et ces sous-officiers préfèrent aller plus loin, dans la campagne, pour trouver sans doute des prix plus attractifs pour une surface plus grande. J'étais assez surpris par le chiffre : sur 1 300 familles dans Besançon, il n'y en a pas plus de 200 qui habitent Besançon même.

L'empreinte économique d'un régiment sur son territoire, ce n'est pas facile, ça a toujours été un des soucis de la Défense d'essayer de la chiffrer. Il n'y a pas longtemps, un cabinet parisien a été chargé d'y réfléchir. Pour vous donner une idée, le salaire le plus fort et le plus faible des gens qui sont sur Besançon : 1 200 €, c'est ce que gagne un jeune engagé aujourd'hui ; 6 700 € c'est ce que gagne le plus gradé.

Ce que représente la masse salariale d'un régiment type 19^{ème} RG, un régiment de 1 000 hommes, c'est 28 M€. Quand nous essayons de voir ce que cela représente comme richesse entre la richesse directe, la masse salariale, la richesse induite de ce que les gens dépensent pour se loger, etc., pour un régiment de 1 000 hommes, c'est estimé à 51 M€ aujourd'hui.

Cela veut dire que pour Besançon - Valdahon où il y a environ trois fois l'équivalent du 19^{ème} RG, voire un peu plus en termes de salaire avec les deux États-majors, ils gagnent un peu plus que les militaires du rang, nous pouvons estimer que cela tourne à un peu plus de 150 M€ de richesse totale induite.

D'autres chiffres financiers assez intéressants : les marchés que passe en local le Groupement de Soutien, celui qui s'occupe du fonctionnement courant. Je parle bien des marchés passés en local dans le Doubs, Besançon, le Grand Besançon. Vous savez un peu en quoi ça consiste comme type de marchés ; ce qu'il faut retenir : un peu plus de 2 M€ pour le GS et vous avez pour le total pour le Cercle, c'est-à-dire l'alimentation : 2,6 M€ sur le Doubs alors que le budget de la Base de Défense pour les quatre départements, le budget est de 11 M€.

Pourquoi cette différence ? Parce que la moitié du budget ce sont les marchés nationaux, les fluides, gaz, électricité, c'est la moitié du budget, ce sont des marchés nationaux que la Défense passe auprès des grands opérateurs. Il y a plus de 6,5 M€ de fluides par an qui n'est pas dépensé localement.

Sur le reste, 2,6 M€ dans le Doubs et le restant sur les autres départements. Nous essayons d'acheter au plus près : les gens nourris à Auxonne ou à Chalon, nous n'allons pas acheter à Besançon et vice-versa.

Des chiffres plus importants aussi : j'ai dit tout à l'heure, en tant que Commandant de la Base de Défense, que j'étais chargé du maintien en condition courant de l'infrastructure. Voilà ce qu'on dépense par an, voilà ce que ça représente et essentiellement dans le Doubs, les marchés du département, Besançon Valdahon. Pour le maintien aux conditions, c'est 4 M€, cette année. Vous avez à l'écran les années précédentes, le nombre de marchés que ça représente (303), ça fait travailler 90 PME ou artisans du Doubs.

L'infrastructure, qui dépend de l'ESID, l'Établissement de Soutien d'Infrastructures, qui est à Metz, gère les problèmes d'infrastructures par région. Il y en a un par grande région. Cela suit des programmations qui sont décidées à Paris ; ce sont des investissements lourds soit des constructions nouvelles, soit des grosses réhabilitations, c'est tout ce qui dépasse une opération supérieure à 500 000 €. Je ne décide pas, j'exprime des besoins, je connais localement les besoins et c'est décidé à Paris et mis en œuvre par Metz. Voilà ce que cela représente, ce n'est pas négligeable : sur 2016, 17 opérations : 14,8 M€. Ce n'est pas uniquement le Doubs. Comme je le précise c'est Besançon, Valdahon, Belfort, Luxeuil, donc la Franche-Comté. Et donc, en moyenne, nous sommes sur 10 M€ d'adaptation capacitaire ou de grosses rénovations en ce qui concerne l'immobilier, l'infrastructure.

J'en ai terminé, je ne voulais pas être beaucoup plus long. Je préfère répondre à des questions s'il y en a. Je n'ai pas voulu rentrer dans le cœur de métier, je préfère répondre aux questions. Il m'a semblé réellement plus intéressant pour vous en tant qu'élus de mieux connaître les organisations de la Défense sur zone et ce que nous représentons en chiffres.

Je vous remercie de votre attention.

M. LE MAIRE : Merci Mon Général.

Je crois que ces chiffres sont éloquentes et montrent bien effectivement l'importance de la présence des forces militaires à Besançon en matière de démographie, de population et en matière de poids économique. Ces chiffres sont tout à fait significatifs. Puisque vous le suggérez, je propose que vous puissiez répondre à quelques questions mais on n'ouvre pas un débat. Quelques questions ou des précisions que vous souhaiteriez poser au Général. Et ensuite, nous le remercierons.

Merci, c'est très important. On ne se rend pas forcément compte de l'importance des forces militaires à Besançon dans notre vie de chaque jour.

Vous avez dit que vous vous sentiez bien ici, je crois qu'il y a une bonne adéquation entre votre présence et l'intérêt que les Bisontines et Bisontins ressentent. J'ai eu l'occasion d'en parler à plusieurs reprises avec le Ministre de la Défense et le chef d'État-major des armées que nous avons rencontrés qui m'ont dit à chaque fois : «A Besançon, les militaires sont bien». Et c'est pour cette raison que ces militaires se sentent bien. Certains mêmes viennent y prendre leur retraite. Ils se sentent bien dans les derniers remaniements, reformatage de l'armée, il me semble que Besançon n'a pas été maltraitée mais plutôt bien traitée.

Je vous demanderai d'être très rapides. Nous vous remercions encore et je passe la parole au Sénateur GROSPERRIN.

M. Jacques GROSPERRIN : Merci, Monsieur le Maire, c'est une très bonne initiative et je vous félicite de l'avoir eue. Pour nous, groupe Républicain, UDI et Modem, c'est important que les forces et un représentant des forces de la Nation puissent être là et s'exprimer. Et nous voudrions vraiment vous faire passer ce message Mon Général, à vous particulièrement en charge de 25 000 hommes -vous nous avez expliqué de manière assez concrète les choses- et à vos hommes, toute l'admiration que nous pouvons vous porter tant dans votre action que dans le cadre de la sécurité extérieure, dans les OPEX. Je sais que la France est engagée dans de nombreuses OPEX et souvent -nous l'avons vu dernièrement- paye le prix de la vie de nos militaires, malheureusement au nom de la liberté. Je crois que c'est important de le mesurer et de le dire aujourd'hui mais également dans le cadre de la sécurité intérieure et essentiellement dans cette opération qu'on appelle l'opération SENTINELLE où vous êtes confrontés dans des conditions assez éprouvantes pour sécuriser, en tout cas, mais surtout au prix de sacrifices et nous ne le disons pas assez, de nos militaires tant dans leur vie personnelle que dans leur vie professionnelle. Je crois que c'est important de le dire parce que cela fait partie d'un engagement et d'une sécurité intérieure qui est importante à nos yeux.

Vous nous avez expliqué et M. le Maire l'a rappelé, tant au niveau économique, social et citoyen le rôle de l'armée, que les militaires peuvent jouer et souvent on leur demande de faire des grands sacrifices. Nous l'avons vu dans les différents types de réformes et vous avez souvent accepté différents types de réformes d'ailleurs dans un certain silence...

M. LE MAIRE : Nous ne rentrons pas dans le débat.

M. Jacques GROSPERRIN : Tout à fait... dans un certain silence et cela montre, et nous nous sommes très fiers d'avoir une armée française et d'avoir eu l'occasion de vous entendre aujourd'hui lors de ce Conseil Municipal.

M. LE MAIRE : Vous avez raison de souligner effectivement l'importance des militaires dans le dispositif de protection du territoire, SENTINELLE. J'ai eu l'occasion, à l'invitation des militaires, de me rendre il y a quelque temps en Côte d'Ivoire et du côté de Mitrovica et j'ai vu aussi combien vos hommes étaient fiers de représenter la Franche-Comté et de porter les couleurs de la France.

M. Philippe GONON : Nous nous associons tout à fait aux propos du Sénateur GROSPERRIN qui vous remerciait d'avoir accueilli le Général parmi nous ce soir.

Je voulais poser une question au Général : je suis Conseiller Municipal, nous sommes nombreux à être conseillers dans d'autres collectivités publiques et nous sommes confrontés actuellement à un grand chambardement institutionnel issu d'un certain nombre de lois récentes, la loi NOTRe, etc., qui fait que le paysage institutionnel français, actuellement, est pour certains en plein chaos ou révolution ou mutation.

La «grande muette» qu'est l'armée française peut-elle nous dire si elle risque d'être confrontée dans les temps qui viennent à une nouvelle réorganisation, une nouvelle occupation du territoire ou à des réformes profondes qui ne seraient pas encore parvenues à notre connaissance ?

M. LE MAIRE : Je ne suis pas sûr que ce soit le sujet de ce soir. Les militaires sont liés à une obligation de réserve.

M. le Général Philippe LESIMPLE : Je vais répondre brièvement. D'abord, il y a un mot que j'ai horreur d'entendre c'est la «grande muette». Je vous le dis entre nous, parce que je me sens à l'aise à Besançon, la grande muette, c'est un vrai marronnier, il faut en sortir. D'une part, je rappelle que l'information de la Défense n'est pas faite par les militaires mais par le Ministre et il y a un département d'information qui s'appelle la DICOd qui est gérée par un personnel civil. Il ne faut pas dire aux militaires qu'ils ne parlent pas si les politiques ne veulent pas qu'ils parlent, première chose, sinon il faut changer les lois, je tiens à le dire.

Deuxièmement quand je dis «Non la grande muette», il suffit d'aller sur Internet, dans certains endroits à Paris ou même en province, des cafés stratégie, des cafés philo, il suffit d'aller ici dans les librairies pour découvrir qu'il y a beaucoup de militaires qui écrivent, qui participent à des débats, qui ont des tas de blog. Dire la «grande muette», je dirais c'est parfois la «grande sourde». Je ferme la parenthèse.

Des réformes, je pense que nous sommes en pleine réforme, celle de la création de la Division en est le symbole, au moins pour l'armée de terre. Des mutations, il y a 20 ans, après la chute du mur, j'étais commandé par un Général assez visionnaire, le Général THOMANN, qui m'a dit en m'apprenant mon métier d'État-major Obs : «Nous sommes rentrés en révolution permanente», vieux slogan maoïste soixante-huitard mais que l'armée a «pris à son compte» parce que depuis nous n'avons pas arrêté de changer.

Je pense que c'est le cas de n'importe quelle organisation, si elle ne veut pas être en retard d'une guerre. Pour l'armée c'est un peu dommage donc il faut que nous soyons en évolution permanente. Nous allons encore continuer à évoluer. Les Bases de Défense, la cartographie risque encore de bouger mais de révolution, non, nous sommes déjà pas mal bouleversés comme ça et nous allons finir d'asseoir ce qu'on est en train de faire. Merci.

M. LE MAIRE : Je veux dire aussi que l'institution militaire est très ouverte. Un seul exemple, le dernier salon du livre, les salons de l'Hôtel de Clévans ont été largement ouverts où effectivement des militaires et des non-militaires ont pu présenter des ouvrages.

Je vous rappelle aussi que nous avons ici un lien permanent avec l'institution militaire en la personne de la première Adjointe qui est conseillère Défense et qui entretient des rapports suivis avec les forces militaires présentes à Besançon, spécialement avec le M. le Général Philippe LESIMPLE .

M. Julien ACARD : Merci, Monsieur le Maire, merci également au Général pour son exposé très intéressant.

J'ai deux questions : la première porte sur les marchés publics dont nous avons bien compris pendant votre exposé qu'ils représentaient des retombées importantes sur le milieu économique local et régional puisque vous êtes placé sur l'échelle de la Franche-Comté. Ma première question : comment est-ce que vous vous assurez de travailler avec les entreprises locales, est-ce que vous intégrez à vos marchés publics des clauses environnementales et sociales pour permettre aux entreprises locales de pouvoir y accéder ?

Ma seconde question ce sera sur les enjeux militaires du XXI^{ème} siècle, nous avons bien compris l'importance de l'armée. Je pense qu'il y a de plus en plus également d'enjeux au niveau d'Internet et des cyber-attaques, est-ce qu'à Besançon ou en Franche-Comté nous avons des équipes pour traiter de ces problématiques ? Je vous remercie.

M. le Général Philippe LESIMPLE : La première question, je ne suis pas un spécialiste, je décide. Je vais vous dire, le code des marchés publics existe, oui et on n'y coupe pas, comme n'importe quelle entreprise ou administration aujourd'hui. J'ai des spécialistes qui s'appellent des commissaires -ce qu'on appelait des intendants autrefois- qui, eux, sont payés pour ça et pour contrôler. Je pense en particulier à

l'infrastructure, j'ai posé récemment la première pierre d'une crèche en présence de Mme DARD et de M. FAGAUT et je peux vous dire qu'elle obéit aujourd'hui à tout ce qui va bien en matière de protection de l'environnement, de normes qui vont bien, BBC... Nous sommes obligés de passer par là. Donc oui.

La deuxième question : le cyber, est-ce qu'il y en a à Besançon ? J'ai une équipe et c'est simplement de la protection quand je suis sur le terrain pour mon PC et les gens qui sont en dessous de moi. Les gens qui s'occupent de ça autrement sont à Lille et à Rennes et c'est fait du point de vue national voire interministériel aujourd'hui. Le grand débat, c'est piloté essentiellement par le SGDSN, donc aux ordres du Premier Ministre.

M. LE MAIRE : Ça s'appelle un peu Secret-Défense.

M. le Général Philippe LESIMPLE : Oui, c'est la mise en œuvre. Ce n'est pas un secret, nous sommes en train de nous muscler en la matière et d'agir en effet sur ces terrains-là.

Ici, moi, ce qui me concerne au niveau de mes responsabilités, le commandement opérationnel, c'est de protéger mes réseaux informatiques. C'est en cela que j'ai des personnels formés.

M. LE MAIRE : Merci, Mon Général. Merci beaucoup pour cet exposé et merci d'avoir pris du temps pour nous. Je crois que vous avez compris que nous étions heureux que vous soyez là ce soir.

Merci beaucoup.

(Applaudissements)

(Le général quitte la salle)

La séance va continuer.

Je voudrais simplement, avant qu'elle ne parte, vous dire que Catherine ADAM est en retraite, elle est venue nous saluer et je voulais la remercier pour ces années passées ici, lui souhaiter une bonne et longue retraite, la remercier pour la qualité du travail qu'elle a accompli. *(Applaudissements)*. Merci Catherine.

Je voudrais aussi vous annoncer et vous présenter le nouveau directeur de la police municipale ; il s'agit de Jean-Pascal REYES. Certains l'ont peut-être déjà aperçu. Nous comptons beaucoup sur vous, bon travail au niveau de notre police municipale. Merci Monsieur REYES.

Je veux aussi saluer la présence pour son premier Conseil Municipal de Stephan RAPHAËL qui est notre nouveau directeur de la Communication qui est arrivé depuis un mois et qui a pris ses fonctions très rapidement parce qu'il y avait beaucoup de choses à faire.

Un nouveau membre de mon Cabinet, Grégory HÜ, vient aussi de nous rejoindre. Voilà les nouveaux arrivés et nous leur souhaitons beaucoup de réussite dans leur travail.

Maintenant je vous invite désormais à ouvrir ce conseil après cette passionnante présentation faite par le Général LESIMPLE qui nous a permis de montrer effectivement le rôle essentiel que joue notre ville et finalement de mettre en lumière notre place importante au niveau de la nation pour les militaires.

D'ailleurs, à l'heure de l'ouverture de la COP 22 à Marrakech, qui marque l'entrée dans une nouvelle ère de coopération internationale pour le climat, je suis également heureux de vous faire part d'une information de tout premier ordre au sujet de notre ville : Besançon a été la première ville à obtenir ce très difficile label Energy Award Gold en 2012. Eh bien, grâce au travail de nos services, au travail des Bisontines et des Bisontins, des élus, nos efforts dans le domaine environnemental sont à nouveau récompensés car nous venons de l'obtenir une deuxième fois. Nous avons en effet été désignés comme étant la seule ville de notre strate lauréate de ce prestigieux et exigeant label. C'est une reconnaissance

internationale qui montre l'exemplarité de ce qui se fait ici, à Besançon, l'exemplarité aussi de tous les habitants de notre territoire.

Voilà encore un domaine d'excellence pour Besançon dont nous sommes fiers.

Ce soir, nous allons aborder un dossier important, c'est celui de la modification du Plan Local d'Urbanisme. Nicolas BODIN nous le présentera tout à l'heure.

Ce sujet, a priori pouvant paraître très technique et administratif, signe en fait le dynamisme de notre ville et notre vision pour au moins les 20 années à venir. C'est le devenir de la ville qui est en train de se dessiner.

Cette modification est la 7^{ème} depuis 2007 et elle donne le signal que Besançon continue à se transformer, à se métamorphoser et à continuer à changer sa physionomie.

Nous sommes un territoire très attractif pour les investisseurs et pour celles et ceux qui ont compris tous les avantages et les atouts de notre ville dans leur vie quotidienne. Nous avons remarqué lors de la première conférence nationale réunissant les acteurs de l'habitat, combien ils étaient nombreux à venir en juillet dernier.

Cette modification du PLU -qui n'est pas effectivement la dernière, il y en aura d'autres dans les années à venir- donne un nouvel élan au marché bisontin avec de nouveaux logements à destination de tous et notamment des familles, des primo-accédants et des personnes à revenu modeste puisque nous avons voulu insister là-dessus.

Après Vauban, d'autres opérations viendront concrétiser cette dynamique d'ailleurs : je pense en autres au premier îlot des Montarmots et, surtout, au projet des Vaîtes. J'aurai l'occasion de l'évoquer plus en détail au cours d'une conférence de presse que je tiendrai lundi 14 novembre à 14 h 30 avec Nicolas BODIN pour présenter le lancement de cette très belle opération.

Besançon va continuer à se développer, chacun ne peut que s'en féliciter. Nous devons donc préparer l'avenir, nous le faisons.

Nous allons ouvrir le Conseil Municipal en désignant Claudine CAULET secrétaire de séance.

Mme Anne VIGNOT : Le Service de la DME est présent, j'avais estimé qu'il était important de saluer le travail qui a été fait.

M. LE MAIRE : Absolument, dis un mot si tu veux, c'est important d'associer les Services et puisqu'ils sont là, il faut les associer et nous pouvons même les applaudir (*Applaudissements*).

Mme Anne VIGNOT : Je voulais simplement remercier les Services parce que c'est un travail de longue haleine qu'il faut mener et c'est une continuité dans le travail, c'est un objectif mené par la Ville de Besançon depuis très longtemps, ça s'enracine dans la culture de notre ville. Il faut que ça soit maintenu puisque les objectifs qui sont donnés pour aller sur une société moins consommatrice, moins de gaz à effet de serre qui sont émis, etc. En fait, nous sommes très loin des objectifs que l'on a, et donc, nous sommes bons, très bons et je tiens à souligner que nous trouvons toujours que l'herbe est plus verte ailleurs alors qu'à Besançon nous sommes les meilleurs en matière de politique énergétique et il faut le dire. Je remercie donc le service de la DME et l'ensemble des Services parce que c'est un travail transversal et ce sont toutes les équipes qui sont réunies pour atteindre ces niveaux d'excellence.

Je remercie l'Urbanisme, la Voirie, tout le monde, tout le monde est concerné.

M. LE MAIRE : Effectivement si le moteur est la DME, il faut qu'il y ait une action transversale sur l'ensemble des Services. Nous sommes très fiers d'avoir gagné ce challenge difficile.

Merci beaucoup et merci d'être venus.

Mme Solange JOLY : Je souhaiterais parler avant le début du Conseil Municipal, faire une intervention, sur les migrants dans la rue.

M. LE MAIRE : Nous ne sommes pas au courant. Dans le cadre du débat, tu pourras le faire. Il y a un ordre du jour, il faut le respecter. Dans le cadre du débat, tu pourras très bien faire ton intervention.

Nous avons des réunions de groupes qui servent à préparer les interventions. Je ne suis pas du tout opposé à ce que tu le fasses. Mais si nous commençons chacun, en dehors de l'ordre du jour, à ramener des interventions en début de Conseil Municipal, le minimum même de courtoisie eût été de me le dire. Ce n'est pas pour ça que je ne suis pas d'accord, il faut que ça se fasse globalement dans le cadre d'un ordre du jour, faute de quoi c'est la porte ouverte à tous les dérapages mais nous en parlerons.

Je serai certainement là-dessus de plus en plus strict afin que l'on respecte les ordres du jour pour ne pas dérafer.

M. Jacques GROSPERRIN : Je voulais aller dans votre sens. Je ne comprends pas trop, vous avez commencé dans vos propos liminaires à parler du PLU. Est-il à l'ordre du jour tout de suite ou est-ce que nous en parlons lors du rapport 32 ?

M. LE MAIRE : Je ne vous sens pas très inquiet quand même. J'ai donné quelques propos liminaires et, bien sûr, le PLU, nous en parlerons au moment venu.

M. Philippe MOUGIN : En propos liminaires, Monsieur le Maire, chers collègues...

M. LE MAIRE : Attendez, Monsieur MOUGIN, je viens d'expliquer qu'il n'y a pas de propos liminaires. J'ai bien noté qu'il y avait une demande de vote d'une motion du Front National. Elle sera étudiée en fin de séance mais les propos liminaires sont tenus par le Maire, c'est tout. Vous aurez l'occasion de vous exprimer au cours de ce Conseil comme le veulent les règles de cette assemblée et de la démocratie que je m'applique à faire respecter. Si maintenant chacun a ses propos liminaires, comment pourrais-je refuser à Solange JOLY et vous y autoriser. C'est ce qu'on appelle un cavalier, vous allez bien trouver un moment pour raccrocher cela.

M. Philippe MOUGIN : Je voulais juste commencer ce Conseil Municipal en rendant hommage à nos forces de Police tombées.

M. LE MAIRE : Si vous voulez bien, nous en reparlerons tout à l'heure peut-être mais je pense qu'on ne peut pas entrer comme ça à chaque fois dans des jeux comme ceci.

D'ailleurs, je vous fais remarquer que cela a été fait à deux reprises tout à l'heure et par le Sénateur GROSPERRIN et par moi-même lorsque nous avons, l'un et l'autre, rendu hommage à nos militaires dans SENTINELLE. Et nous pourrions rendre hommage et avoir une pensée à cet instant pour Karine GEIGER que certains ont connue, qui a été Conseillère Municipale ici, une jeune femme très dynamique d'une quarantaine d'année qui avait beaucoup de talent et qui est décédée en laissant trois enfants en bas âge. Nous avons une pensée pour elle. Elle est décédée il y a une quinzaine de jours.

Maintenant nous allons rentrer dans l'ordre du jour».